



Calendrier des Appels à Projets

FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL EN BOURGOGNE- FRANCHE-COMTÉ

DATE DE MISE À JOUR: 09 juillet 2024

| | Dates prévisionnelles de début – de fin |
|---|---|
| <p>Intitulé : Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétence dans les domaines de l'agriculture et de la filière forêt-bois – Déclinée de l'intervention 78.01 du Plan Stratégique National</p> <p>Objectifs : Permettre aux acteurs de l'agriculture et de la filière forêt-bois d'actualiser et d'acquérir des connaissances et des compétences favorisant leur évolution professionnelle, la résilience des structures et l'adaptation aux changements climatiques.</p> <p>Bénéficiaires éligibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les organismes de formation professionnelle continue publics ou privés, déclarés auprès du ministère en charge de la formation professionnelle, • Les organismes collecteurs, paritaires ou non paritaires, agréés par l'Etat pour la gestion des fonds d'assurance formation. <p>Montant total prévu : 0.593 M€</p> | <p>09/07/2024 03/09/2024</p> |
| <p>Intitulé : Modernisation et adaptation des exploitations d'élevage au dérèglement climatique – Décliné de l'intervention 73.01 du Plan Stratégique National</p> <p>Objectifs : Accompagner les exploitations d'élevage afin de favoriser leur adaptation au dérèglement climatique et de renforcer leur</p> | <p>04/07/2024 04/09/2024</p> |

| | |
|--|-------------------------------------|
| <p>compétitivité tout en préservant l'environnement.</p> <p>Bénéficiaires éligibles : les bénéficiaires doivent appartenir à la catégorie des « agriculteurs » que ce soit en tant que personne physique ou en tant que personne morale.</p> <p>Montant total prévu : 11.5 M€</p> | |
| <p>Intitulé : Investissements dans les dessertes forestières – Décliné de l'intervention 73.06 du Plan Stratégique National</p> <p>Objectifs : Améliorer la mobilisation de la ressource forestière régionale en facilitant l'accès et le défrètement des massifs forestiers dans une perspective multifonctionnelle, notamment en matière de défense et de prévention des risques forestiers.</p> <p>Bénéficiaires éligibles : personnes physiques, groupes de personnes physiques ou personnes morales publiques ou privées et leurs regroupements, propriétaires des forêts ou des voies sur lesquelles s'appliqueront les actions.</p> <p>Montant total prévu : 2.650 M€</p> | <p>02/07/2024</p> <p>30/09/2024</p> |

Région Bourgogne-Franche-Comté

4, square Castan | CS 51857 | 25031 Besançon CEDEX | 09 70 28 90 00 |
www.bourgognefranche-comte.fr

europe-bfc.eu



**Cofinancé par
l'Union européenne**